



**PRÉFET
DE LA RÉGION
BRETAGNE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*



UNION EUROPÉENNE

FONDS EUROPÉEN AGRICOLE
POUR LE DÉVELOPPEMENT RURAL



**RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*



agence de l'eau
Loire-Bretagne



Région
BRETAGNE

Commission régionale agro-environnementale et climatique



Le 21 mars 2024 à Rennes

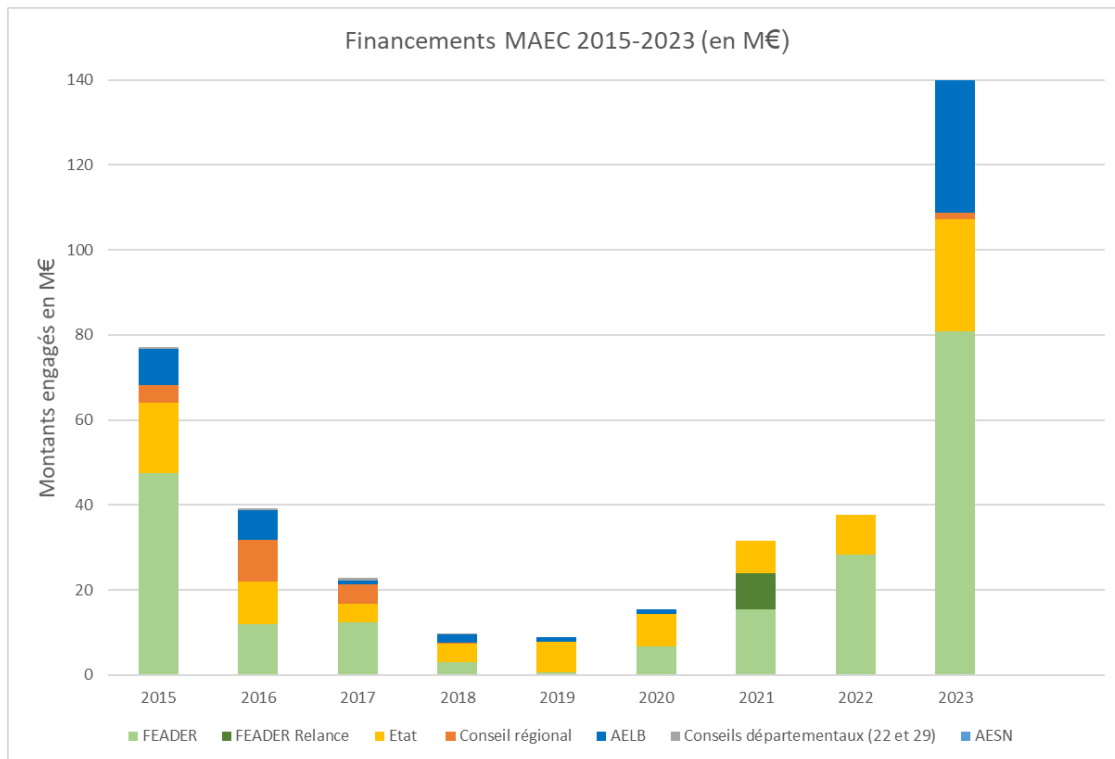
Ordre du jour :

1. Point sur la campagne 2023
2. Préparation de la campagne 2024
3. Questions diverses



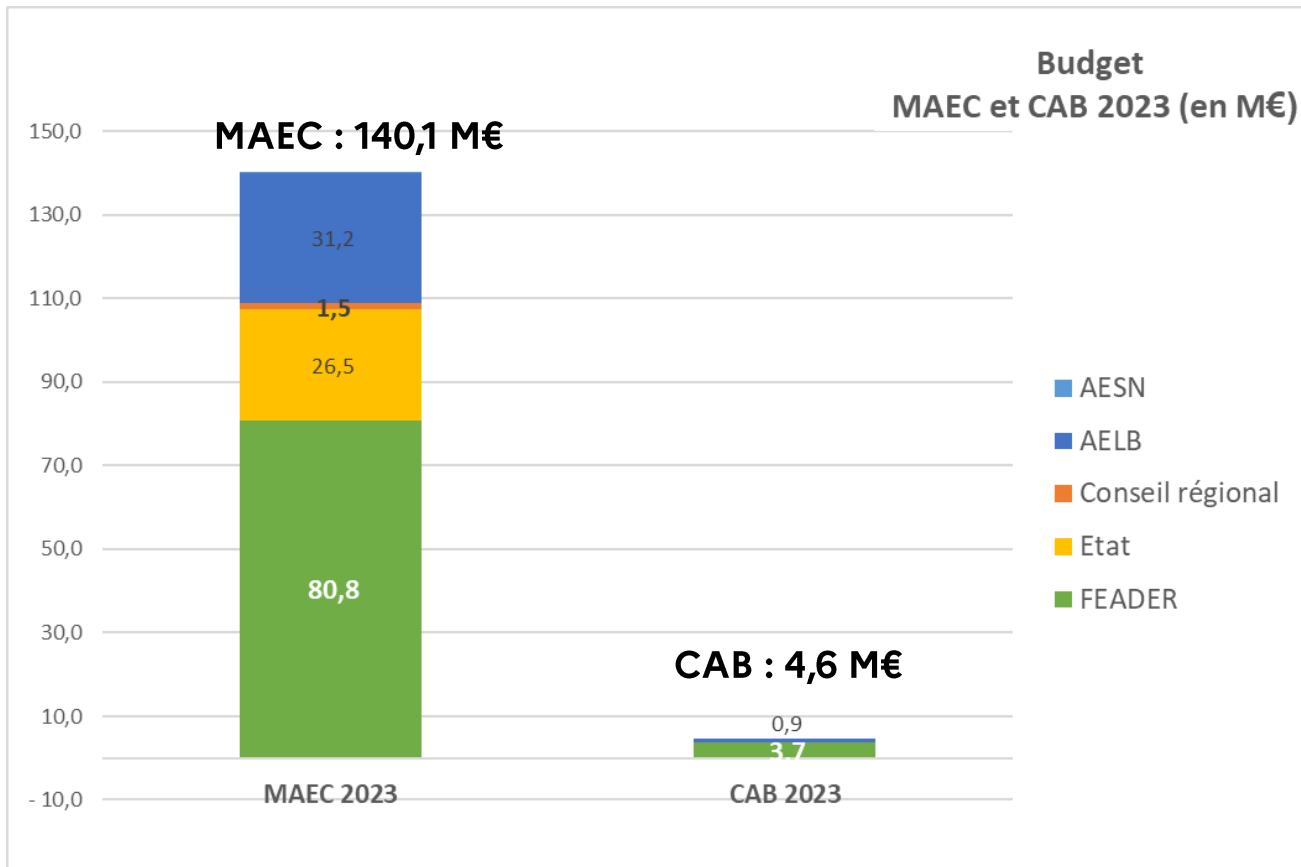
1. Point sur la campagne 2023

Campagne 2023 : budget disponible



Montants engagés MAEC	Total 2015-2019 (en M€)	Total 2015-2022 (en M€)	2023 (en M€)
FEADER	75,8	125,9	80,8
FEADER Relance	-	8,7	
Etat	42,3	67,1	26,5
Conseil régional	18,5	18,5	1,5
AELB	19,3	20,4	31,2
AESN			0,1
Conseils départementaux (22 et 29)	1,8	2,0	Loi NOTRe
Total	157,9	242,7	140,1

Campagne 2023 : budget disponible

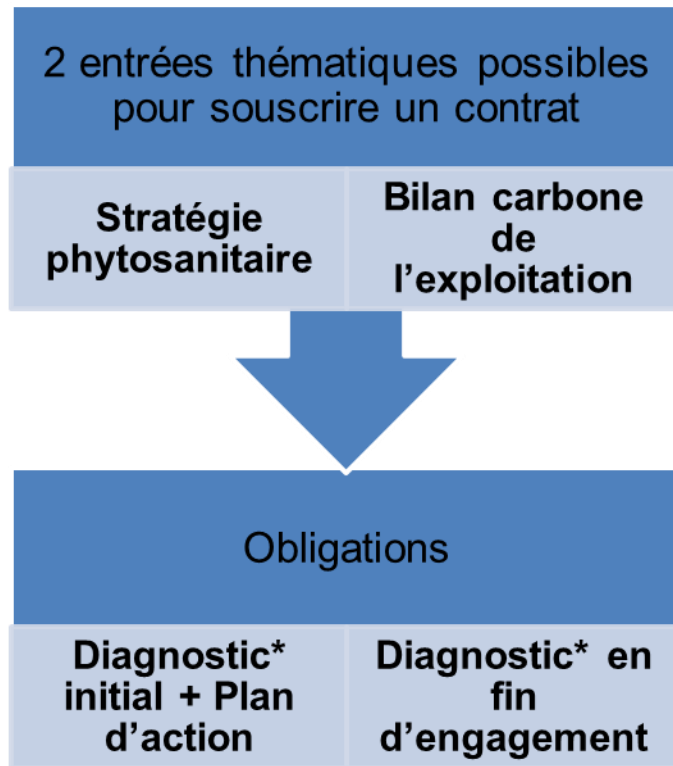


Campagne 2023 : état d'avancement

- Démarrage des paiements MAEC, qui se poursuivront durant le printemps
- Mise en place d'attestations à destination des banques (trésorerie), DDTM à disposition des agriculteurs

Campagne 2024 : MAEC API/PRM, MAB, MAEC forfaitaires

- Ouverture PRM / API dans les mêmes conditions que 2023
Contrat d'un an dans le cadre du RDR3
- Groupe de travail PRM / API 2025 dans le cadre du PSN
- Campagne MAB 2024 : 5,5 M€
- MAEC Forfaitaires : 2 thématiques mobilisables



* Les diagnostics et plans d'actions doivent être réalisés par des structures agréées avant le 15 mai de l'année de la demande

Stratégie phytosanitaire

Réduction de l'IFT herbicides et de l'IFT hors herbicides de l'exploitation d'au moins 30%

Période de référence : moyenne des IFT des 3 dernières campagnes culturales

Bilan carbone de l'exploitation

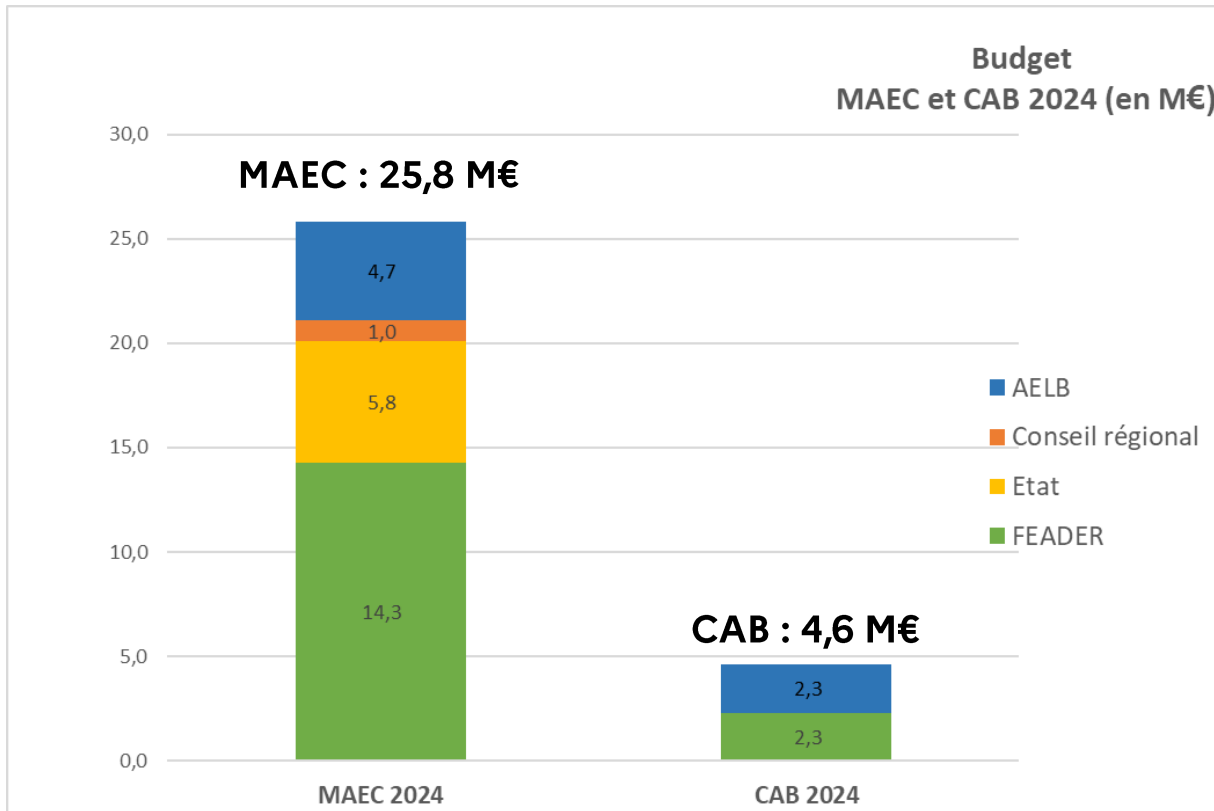
Amélioration du bilan carbone d'au moins 15%

Le résultat porte sur le bilan net de l'exploitation en tonnes de CO₂ équivalent par an et par hectare de SAU. Bilan net = émissions – stockage.
Période de référence : dernière campagne culturale en lien avec le dernier exercice comptable.



2. Préparation de la campagne 2024

Campagne 2024 : budget disponible



Enveloppes maximales MAEC et CAB pour les campagnes 2023 et 2024 décision de conseil d'administration du 14 mars 2024



- Les enveloppes à l'échelle du bassin Loire Bretagne correspondent à la demande du ministère de la Transition écologique et de la Cohésion des territoires (MTECT) : 119 105 588 € pour ces dispositifs en 2023 et 2024 (93 258 045 € pour les MAEC et 25 847 544 € pour la CAB).
- Le ministère de l'agriculture et de la souveraineté alimentaire va redéployer 10 M€ de FEADER supplémentaires en 2024 pour les MAEC et ainsi baisser la contribution de l'agence de l'eau Loire-Bretagne d'autant. En contrepartie, l'agence de l'eau s'engage à augmenter sa contribution en 2025 de 10 M€ supplémentaires.
- Cette baisse a été appliquée aux trois régions (Bretagne, Nouvelle-Aquitaine et Pays de la Loire) ayant les dotations les plus importantes sur la base des enveloppes indicatives du MASA 2023–2024. Ces diminutions seront intégralement compensées par l'attribution de crédits FEADER supplémentaires par le MASA en 2024.
- Cette diminution de la contribution de l'agence en 2024 sur les MAEC a permis au conseil d'administration de s'engager sur le financement des autres dispositifs agricoles (investissements, groupes 30 000, filières ...). Toutefois, il a été décidé exceptionnellement de ne pas financer d'investissements non productifs (haies) en 2024, le pacte Haies pouvant prendre le relai.

Enveloppes maximales MAEC et CAB en Bretagne pour les campagnes 2023 et 2024

décision de conseil d'administration du 14 mars 2024

BRETAGNE	Enveloppes maximales de droits à engager en 2023	Enveloppes maximales de droits à engager en 2024
Conversion à l'agriculture biologique (CAB)	919 290 €	2 298 225 €
Mesures agro-environnementales et climatiques (MAEC)	31 241 710 €	4 709 203 €

NB: Fongibilité MAEC → CAB uniquement

Enveloppes maximales des droits à engager 2024 – autres dispositifs agricoles

	Investissements agro- environnementaux (AGRI INVEST)	Groupes 30 000 Ecophyto, dossiers filiales...
BRETAGNE	300 000 €	150 000 €

CA du 14 mars 2024

Présentation du dispositif régional 2024

- Rôle accru et implication renforcée des opérateurs de PAEC, en charge de l'animation du dispositif et de sa mise en œuvre sur les territoires
- **Enveloppe indicative par PAEC**

Chaque opérateur **gère son enveloppe**, dans le cadrage défini au niveau régional.

Présentation du dispositif régional 2024

Priorisation des secteurs à enjeux environnementaux

- **3 niveaux de dotation des PAEC selon les enjeux environnementaux :**
 - > Enjeu 1 : Bassins versants algues vertes (BVAV) : 7 M€ en 2024 (en cohérence avec le PLAV)
 - > Enjeu 2 : Zones à enjeu eau fort
 - > Enjeu 3 : Zones hors enjeu eau fort
- **Budget réparti par enjeu, en fonction du nombre d'exploitations de chaque PAEC, avec une pondération par un facteur de :**
 - > 1 pour les PAEC enjeu Eau fort
 - > 0,75 pour les PAEC hors enjeu Eau fort

	Enjeu 1: BVAV (objectifs Plav)	Enjeu 2 : Zones Enjeu Eau fort	Enjeu 3 : Zones Hors Enjeu Eau fort	TOTAL
Budget affecté	7 M€	15,8 M€	3 M€	25,8 M€

Présentation du dispositif régional 2024

L'opérateur de PAEC, gestionnaire de son enveloppe

- Les PAEC prioriseront au sein de leur territoire les demandes d'engagements (diagnostics, classement) :
 - N°1 : Exploitations agricoles en BVAV (pour les PAEC qui une partie seulement de leur territoire en BVAV)
 - N°2 : MAEC Biodiversité: Préservation des zones humides (MHU), Création de prairies (CPRA)
 - N°3 : MAEC systèmes, du plus au moins ambitieux
 - N°4 : Autres mesures biodiversité : Entretien des haies (IAE1), Maintien de l'ouverture (OUV), Protection des espèces (ESP), ...

Avec une sous-priorité accordée aux JA au sein de chacune des sous-priorités.

Présentation du dispositif régional 2024

- Modalités :
 - PAEC : transmission de la liste des exploitations et des diagnostics (selon l'ordre de priorité) aux DDTM --> Instruction
 - Financement des diagnostics calibré avec le nombre de contrats correspondant à l'enveloppe



3. Questions diverses